

Plénière du 3 octobre 2023

Synthèse

Objectifs de l'après-midi

La rencontre plénière du cycle 3 s'est tenue à la Maison de l'Environnement à Lyon le 3 octobre 2023, de 14h à 17h30. Dédiée à la thématique de « L'exemplarité des communes en termes de sobriété énergétique », elle a permis de rappeler les enjeux liés à la sobriété énergétique, de partager des retours d'expérience et diverses informations, et d'échanger entre pairs, notamment lors d'ateliers de travail sur la pérennisation des plans de sobriété et la sobriétisation des projets.

Introduction politique

Philippe Guelpa-Bonaro, Vice-président Energie-Climat de la Métropole de Lyon, Vice-président du SIGERLy et Président de l'ALEC de la Métropole de Lyon

- La notion de sobriété énergétique a été un sujet très important l'hiver dernier, notamment à travers les **objectifs fixés par l'Etat**. Après une situation d'« **ébriété énergétique** » qui durait depuis de nombreuses années et nous a amenés dans la situation climatique actuelle, la conjoncture énergétique de l'hiver dernier a prouvé que la sobriété était plus synonyme de bon sens que de militantisme ;
- Par esprit de sagesse, il est nécessaire de **s'appuyer en priorité sur les EnR** pour répondre à nos besoins énergétiques. Pour cela, il est nécessaire de faire preuve à la fois d'efficacité énergétique et de sobriété énergétique. Pour faire preuve de sobriété énergétique, il faut **questionner les besoins**, l'organisation globale de la société, sans forcément recourir à des solutions techniques ;
- L'an dernier, la forte augmentation des coûts de l'énergie - et les risques de coupure électrique - ont contraint les collectivités à faire preuve de plus de sobriété, et cela est fort probable que cela se renouvelle à l'avenir. Au-delà, les collectivités ont essayé de **limiter leur dépendance aux énergies fossiles**. C'est pour cette raison que la Métropole développe des réseaux de chaleur avec une part importante d'EnR, un projet de méthanisation, la prime éco-chaleur, le dispositif Ecoréno'v, et réédite cet hiver l'Energitour. La deuxième édition de la campagne « Rassemblons nos énergies » sera lancée avec tous les partenaires de la Métropole sur la thématique des économies d'énergie.

Déroulé de la rencontre

- 1 Pérenniser les plans de sobriété énergétique – **REX de Saint-Genis-Laval et Villeurbanne**
- 2 L'accompagnement des communes par le SIGERLy
- 3 Les financements mobilisables
- 4 Ateliers de travail – Pérennisation des plans de sobriété et sobriétisation des projets



Retours d'expérience – Chiffres clés dans la présentation de la plénière en annexe

Saint-Genis-Laval



- Depuis le début du mandat, la Ville de Saint-Genis-Laval travaille à la mise en place d'une **démarche d'éco-exemplarité** afin de consommer moins d'électricité et d'eau ;
- En juin 2022, face à la hausse spectaculaire des prix de l'énergie et aux risques de pénurie, la Ville a élaboré un plan de sobriété énergétique, dans l'objectif d'y inclure des **actions rapides à mettre en œuvre, peu coûteuses**, et de **tendre vers une sobriété joyeuse** (bien que subie), afin d'embarquer les agents et les citoyens ;
- Le calendrier d'élaboration du plan fût très serré, avec un démarrage en juin et une approbation par les élus en septembre. Ce plan s'appuie sur deux axes : **sobriété et efficacité énergétique**, et se construit à court terme mais aussi à plus long terme ;
- La démarche s'appuie sur 5 piliers issus de 5 constats :
 - la nécessité de **construire des indicateurs** pour le suivi de la consommation ;
 - la **mise en place d'écogestes** et l'identification de référents par bâtiment, permettant notamment de réfléchir aux usages grâce à des retours du terrain ;
 - **la communication et la valorisation** pour encourager la sobriété joyeuse ;
 - **l'éclairage public** ;
 - une **démarche de plus long terme** et d'**investissement** permettant des économies d'énergies plus importantes.
- Des choix assez forts ont été faits, comme celui de fermer complètement la salle d'assemblée pendant l'hiver ;
- Certaines actions prennent du temps pour être mises en œuvre, comme la régulation des chaufferies ou l'extinction de l'éclairage public (demande de l'organisation, de croiser avec les transports en commun...) ;
- La commune s'est principalement basée sur les **recommandations de l'Etat** en termes de sobriété énergétique. La communication nationale sur le sujet de la sobriété a par ailleurs facilité la mise en œuvre du plan de sobriété. Il n'y a pas eu de fortes récriminations ;
- La **communication/sensibilisation des agents** s'est faite via les chefs de service, des mails à tous les services, des kakemonos d'explication colorés et joyeux dans tous les bâtiments. Des défis ont été mis en place pour impliquer les agents ;
- **Les résultats ont dépassé l'objectif de -10% : les consommations d'énergie ont baissé de 28% sur la période de chauffe 2022-2023** (par rapport à celle de 2021-2022). Le changement de comportement n'est cependant pas toujours simple à mettre en œuvre, et se travaille dans la confiance ;
- Les objectifs pour cette année sont de **poursuivre les efforts**. Les résultats de l'année dernière vont être communiqués en interne et aux partenaires de la commune. De plus, des travaux permettant une meilleure performance énergétique des bâtiments sont prévus. L'objectif est aussi que ce plan de sobriété quelque peu « subi » s'inscrive à terme dans la démarche "Territoire Engagé pour la Transition Ecologique" de la commune.
- Les économies réalisées ont été mesurées par le SIGERLy, à partir des relevés de l'exploitant.

Réactions et échanges avec les participants

- À Dardilly, des difficultés ont été rencontrées au niveau de la température de consigne pour les salles d'activités douces comme le yoga. Saint Genis a en effet choisi de régler ces salles à 18 degrés, contre 15 pour les gymnases en général. À Dardilly, des couvertures polaires ont été offertes aux agents lors des vœux du maire. A Saint Genis, un défi agents pour "le pull de Noël le plus coloré" a été organisé ;
- Plusieurs participants ont relevé la difficulté de rendre le plan de sobriété « joyeux ». En effet, la sobriété est souvent vue comme une privation. Par ailleurs, il peut s'avérer nécessaire de moduler certaines consignes : du fait des caractéristiques des bâtiments, il y a des postes de travail plus froids que d'autres ; la perception de l'inconfort diffère d'une personne à une autre.

Retours d'expérience - Chiffres clés dans la présentation de la plénière en annexe

Villeurbanne

- Pour sa feuille de route en matière de transition, la Mairie de Villeurbanne (2200 agents) s'appuie sur le **triptyque NégaWatt** : **sobriété, efficacité et développement des énergies renouvelables**.
- En ce sens et en lien avec sa trajectoire bas-carbone, la Mairie travaille depuis de nombreuses années sur la sobriété et la **diminution des consommations énergétiques**. La crise que la France a connu l'hiver dernier a permis d'accélérer la mise en œuvre de ce plan et de le faire plus facilement **accepter par les services** ;
- Le plan de sobriété, structuré sur l'année 2022, est complémentaire avec d'autres travaux :
 - travaux sur le management énergétique ;
 - travaux à plus long terme sur la performance énergétique des bâtiments ;
 - plan de développement des EnR.
- Un comité a été mis en place pour élaborer le plan de sobriété pour des arbitrages rapides, au-delà du comité management énergétique existant ;
- Les actions les plus efficaces ont été privilégiées dans le plan de de sobriété : celles concernant le **chauffage**, l'eau chaude des bassins (26°C dans les **piscines**), l'**éclairage public** et la **climatisation** ;
- Le plan comportait également un volet sur l'**accompagnement au changement** : sensibilisation, formation et mobilisation collective. Une campagne « écogestes » a été menée, à travers des messages décalés pour rendre la sobriété joyeuse et sympathique ;



- La mobilisation collective s'est faite grâce à différents dispositifs : une opération « **Bureaux à Energie Positive** » menée dans les bureaux de l'Hôtel de Ville, en faisant appel à l'ALEC (coût pour la commune : 2 710€ grâce au cofinancement de la Métropole), des **Défis Energie** et le challenge **CUBE.écoles (5 groupes scolaires engagés, et le centre de loisirs en plein air municipal)** ;
- Le plan de sobriété a permis une **baisse de 25%** (après correction climatique) **des consommations de chauffage au gaz**, et de 15% (après correction climatique) pour le réseau de chaleur urbain.

Réactions et échanges avec les participants

- Des retours d'expériences similaires à ceux de St Genis-Laval, les parties prenantes étaient prêtes à jouer le jeu globalement, même s'il est constaté qu'il est central d'accompagner les changements et d'adapter nos usages (fermeture d'une médiathèque sur trois en hiver avant le déplacement de l'une d'entre elle vers un bâtiment plus performant en auto-consommation pour Villeurbanne).

Concernant les moyens pour mobiliser les agents, plusieurs points ont été soulignés :

- La nécessaire reconnaissance des agents et de leurs efforts, le soutien et l'exemplarité des élus, DGS et directeurs de service (tout le monde doit jouer le jeu), y compris dans le temps ;
- Le plan de sobriété ne doit pas être uniquement descendant : les organisations syndicales ont été consultées, ce qui a donné lieu à un dialogue constructif, permettant notamment de faire remonter des propositions, en particulier d'agents sur le terrain ;
- Pour l'opération "Bureaux à énergie positive", un relai par service a été identifié ; pour les Défis Energie, la catégorie d'emploi/agent pouvant être le correspondant de la mission Transition écologique pour chaque bâtiment a été identifiée. En vue de généraliser/amplifier l'expérimentation cette année, il est souhaité d'encadrer la fonction de relai sur le terrain via une fiche de mission.

Les dispositifs mobilisables par les communes



• Deux missions du SIGERLy :

- La mission « **Flash Sobriété** » est idéale pour les communes qui n'ont pas initié de plan de sobriété ou n'osent pas se lancer, mais souhaitent mettre en place des actions simples et peu coûteuses. Cette mission est **gratuite** pour les communes adhérentes (niveau 2) ;
- La mission « **Mesure des températures effectives dans les bâtiments** » avec une visite sur site pour mesurer l'écart entre les consignes de températures et les températures réelles, l'analyse des données collectées, etc.

Pour plus d'informations, contacter **Noémie CORSAT**, chargée d'affaires CEP :
noemie.corsat@sigerly.fr ;

• Des aides financières :

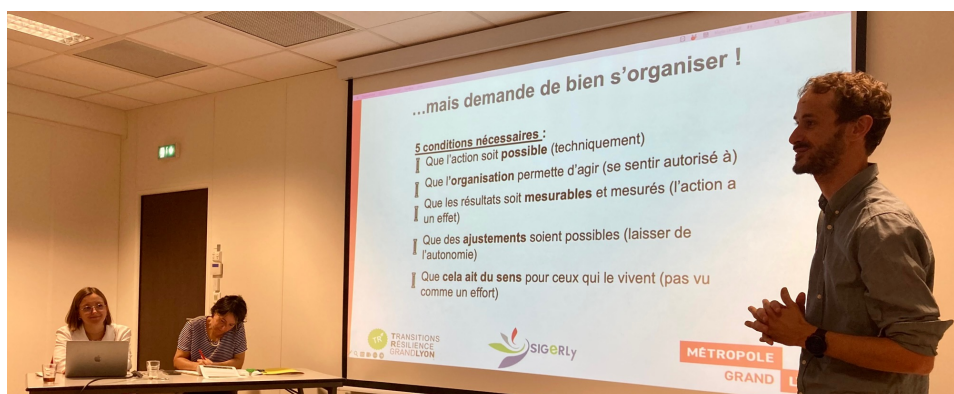
- Pour des postes d'économie de flux, pouvant financer des temps partiels, via [l'appel à projet CHENE](#) d'ACTEE (entre 45 et 60% de taux de financement pour au moins 0,5 ETP d'une seule personne). Les communes peuvent s'inscrire dans les appels à projets CHENE à venir (une clôture tous les trimestres environ). Pour candidater, l'idéal est de demander des aides sur les différents volets (ressources humaines, AMO, outils de mesure, audit et maîtrise d'oeuvre) pour montrer que l'on se projette vers le passage à l'acte.

ACTEE Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Pour animer une démarche : Challenges [CUBE école](#) (reste à charge entre 6 000 et 10 000€ selon la taille de la commune), portés par l'IFPEB, le Cerema et la FNCCR, et la démarche [Bureaux à Energie positive](#) portée par l'ALEC Lyon;

- Pour des équipements de mesure : programme [ACTEE](#) ou [CEE](#);
- Assistance à Maîtrise d'Usages - AMU: projet en préparation, la Métropole de Lyon est ouverte à toutes les contributions pour envisager un dépôt de dossier auprès d'ACTEE en 2024. Les communes intéressées par ce volet AMU peuvent contacter Max Senange max.senange@sigerly.fr ou Alexis Pellat apellat@grandlyon.com

À retenir : la sobriété ne coûte pas cher, c'est l'inaction qui risque de coûter bien plus cher. La sobriété demande de bien s'organiser, et de payer de l'intelligence plutôt que de l'énergie !



Restitution des ateliers en sous-groupes

Atelier 1 - **Pérenniser son plan de sobriété**
> 2 tables de travail

Atelier 2 - **Sobriétiser son projet**
> 2 tables de travail

Atelier 1 – Pérennisation des plans de sobriété – Table 1

Les actions menées depuis l'hiver 2022-2023

Les échanges ont principalement porté sur l'implication et la mobilisation des agents, aussi nécessaires que complexes.

- **Mise en place d'un réseau de référents** (Lyon)

Ce réseau compte plus de 200 référents. Leur rôle est de diffuser les bonnes pratiques et faire remonter les éventuelles problématiques. Les profils sont variés en fonction des bâtiments, rendant le réseau très riche mais parfois complexe à animer. La ville est accompagnée par une AMO pour l'animation du réseau.

Enjeux liés à cette action :

- Construire une communauté ;
- Lever les difficultés des membres pour trouver du temps et se sentir légitimes ;
- Valoriser et rendre attractif ce rôle ;
- Renforcer l'articulation avec les autres réseaux (celui des référents Transition écologique notamment) ;
- Le portage hiérarchique doit être fort.
- **Animation de fresques du climat** (Givors)

Aurélié Barbey, chargée de mission transition écologique à la mairie de Givors, a animé 30 fresques du climat et ainsi sensibilisé 75% des agents de la ville. Cela a permis la création d'une culture commune, et de recueillir les idées des agents pour faire preuve de plus de sobriété.

La prochaine étape est d'aller voir chaque service, afin d'identifier un relais, et bénéficier des bonnes connaissances des usagers concernant les bâtiments.

- **Recrutement d'un chargé de mission Schéma Directeur Immobilier Energétique** (Francheville)

Les conditions de réussite et enjeux liés à la pérennisation des plans de sobriété

- Une forte animation est nécessaire, ce qui demande des moyens humains ;
- Il peut être compliqué de pérenniser ou augmenter les ambitions des actions. Les efforts faits sont dans certains cas déjà très lourds, il est donc difficile de demander aux agents de faire plus ;
- Il est nécessaire de développer une culture commune de « bon sens énergétique », pour maintenir ou développer la mobilisation de tous ;
- Le portage politique doit être fort ;
- Certains agents ont souhaité recevoir un bonus financier pour ce rôle de référent. Cet aspect est souvent délicat à aborder. Par ailleurs, beaucoup d'agents manquent de temps pour travailler sur ces thématiques, et dépendent de la volonté de la hiérarchie et le niveau de priorité donné à ces missions.

Les projets pour la suite

- Développer une culture commune de « **bon sens énergétique** » pour maintenir la mobilisation ;
- **Adapter les actions** trop drastiques (garder un point d'eau chaude pour la vaisselle) ;
- Prévoir un **accompagnement plus fin sur le terrain** (température effective, courants d'air...) ;
→ *Enjeu : manque de budgets d'investissements pour la rénovation.*
- Anticiper les **enjeux de confort d'été** (bientôt un enjeu de santé publique) en mettant en place des actions sur ce sujet ;
→ *Freins : méconnaissance des bonnes pratiques, compromis difficile entre luminosité et fraîcheur.*
- **Optimiser l'usage des bâtiments** (grâce au télétravail ou au flex office par exemple) ;
→ *Freins : besoin de moyens humains pour la gestion, équipement des bâtiments pour permettre le pilotage.*
→ *Limites du télétravail, qui pose la question du transfert de consommation d'énergie sur le domicile du salarié à objectiver ;*
→ *Retours mitigés sur le GTB (Gestion Technique du Bâtiment) : enjeux de pilotage, durée de vie des équipements... Cela peut convenir pour certains bâtiments mais ne doit pas forcément être généralisé. Il faut trouver le bon dosage entre moyens humains et solutions techniques.*
- Avoir un **parc de véhicules** plus sobre et autres actions liées à la mobilité : véhicules électriques, mutualisation et autopartage, prêt de VAE (Vélos à Assistance Electrique) pour les trajets domicile travail, covoiturage ([En Covoit' Grand Lyon](#))
- Identifier des actions plus faciles à « vendre » aux élus. Il est parfois difficile de convaincre les élus car toutes ces actions de maintenance et sobriété ne sont pas ou peu visibles.

Atelier 1 – Pérennisation des plans de sobriété – Table 2

Les actions menées depuis l'hiver 2022-2023

Les succès:

- La mutualisation des bâtiments et la fermeture de certaines salles sont possibles. Ces actions ont un impact direct sur les consommations. C'est une solution efficace à court terme ;
- La mise en place d'un référent sobriété dans l'équipe gestion technique des bâtiments fonctionne bien;
- La mise en place d'un réseau des référents ou de référents dans chaque direction/service peut aussi fonctionner, selon l'organisation de la commune ;
- La sobriété doit pouvoir s'adosser aux autres GT et comités internes des communes ;
- La baisse de la flotte de véhicules malgré l'arrivée de nouvelles recrues (10 véhicules en moins); la mise à disposition d'un véhicule individuel a été retiré des processus de recrutement ;
- En s'adossant à des événements tels que « Ville étoilée » ou « la Nuit est Belle », des actions ont pu être menées sur les éclairages publics (à noter: projet long à mettre en œuvre car tributaire des enjeux d'acceptabilité : +/- 1 an). C'est un projet qui permet d'afficher l'exemplarité de la commune ;
- Certaines aides techniques sont économiques si elles sont bien configurées (détecteurs de présence, etc.) ;
- La baisse des températures des équipements sportifs et piscines a bien été accueillie car les clubs ont adapté leurs entraînements ;
- Sensibilisation et formation des équipes avec le soutien de l'Alec ;
- Les formations à l'écoconduite ont généré des baisses de consommation de carburant qu'il s'agit de renouveler pour un maintien des gains dans le temps.

Les défis à relever

- La sobriété des usages nécessite un accompagnement, c'est un levier d'action sur lequel il est possible de s'améliorer ;
- La mesure des consommations peut rester superficielle (grandes masses) ;
- La mise en place de référents peut s'avérer ardue car leur rôle met parfois en difficulté les référents (perçu comme moralisateur). Un courrier de la Direction Générale des Services (glissé dans le bulletin de paie, par exemple) peut permettre de soutenir les référents ;
- L'embauche d'un économe des flux implique du temps administratif à considérer ;
- L'impact de la mise en place du télétravail doit être mesuré (risque d'effet rebond potentiel). À noter : il est préconisé de favoriser un jour de télétravail commun autour du weekend, ce qui permet d'éteindre le chauffage sur 3 jours consécutifs.

Les conditions de réussite et enjeux liés à la pérennisation des plans de sobriété

- Le portage du projet par les élus et les décideurs de la commune sont clés pour embarquer les agents au-delà du court terme;
- La communication et l'accompagnement des équipes sont centrales, ils nécessitent des ressources dans le temps;
- Les consignes de température et la mesure des consommations demandent du temps pour assurer le suivi à court, moyen et long termes de tous les bâtiments et au-delà des grandes masses ;

Les pistes pour de nouvelles actions et des objectifs encore plus ambitieux

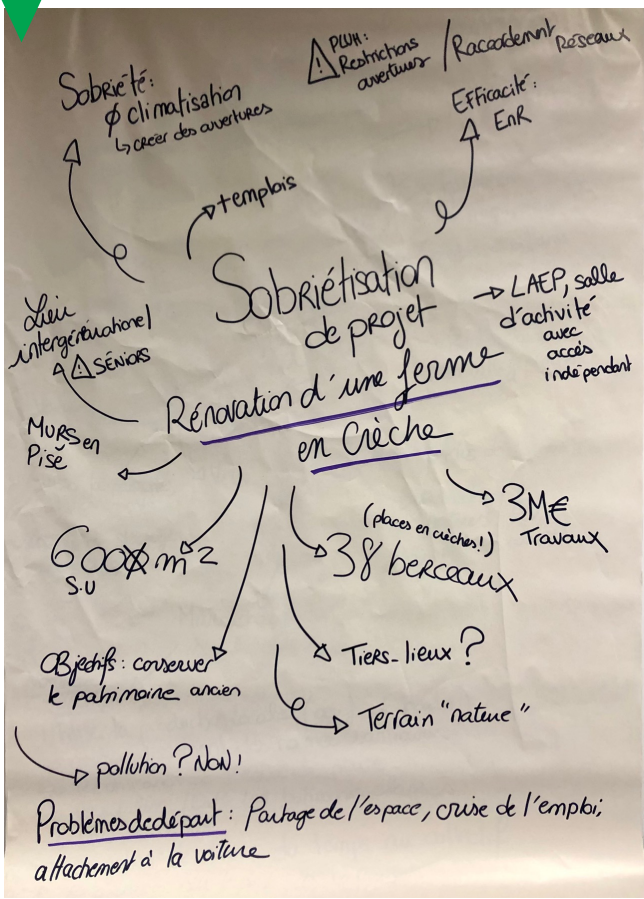
- Diviser par deux le budget (investissement + fonctionnement) lié à la flotte de véhicules de la collectivité ;
- Systématiser la culture de la mesure ;
- -20% de consommations énergétiques entre le début et la fin du mandat (alors que plus de 20 000m² de surface supplémentaires) ;
- Adapter le travail réalisé sur l'efficacité énergétique aux enjeux de sobriété;
- Lancer des opérations de sobriété à titre expérimental sur la durée ;
- S'appuyer sur les groupes de travail existants et construire avec eux pour avancer ;
- Réfléchir à la semaine de 4 jours des agents.



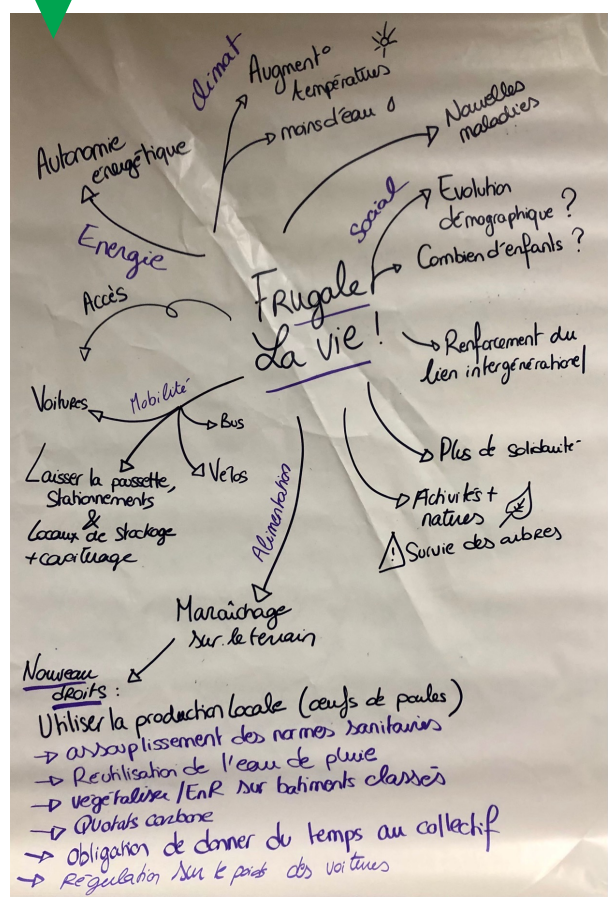
Atelier 2 – Sobriétisation des projets – Table 3

Le travail du groupe s'est basé sur projet réel : la rénovation d'une ferme en crèche sur la commune de Dardilly. L'exercice consistait à passer ce projet existant au peigne de la sobriété en 4 étapes : dresser un état des lieux (1) ; imaginer les conséquences de la mise en œuvre du scénario « Frugale la vie » de l'ADEME (Transition(s) 2050) sur le secteur ou l'environnement du projet (2) ; améliorer le projet initial et imaginer comment le rendre plus sobre (3) ; mise en récit du projet (4)

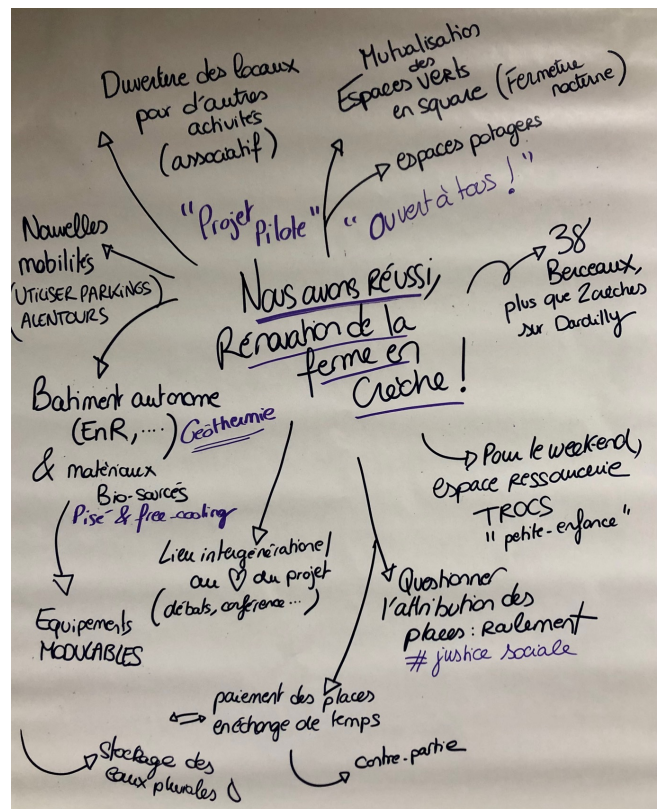
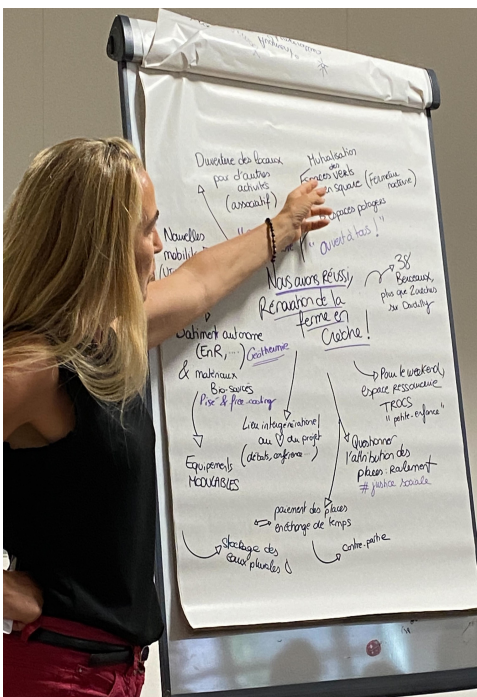
Temps 1 – Choix et caractérisation du projet



Temps 2 – Plongée dans le scénario frugal




Temps 3 – Révision du projet à l'aune de la sobriété



Atelier 2 – Sobriétisation des projets – Table 3

Temps 4 – Mise en récit du projet



Voyage dans le futur !	
<p>3 auvergne rhône-alpes</p> <p><i>Nous sommes 10 ans après la mise en œuvre du projet. Un court article paraît dans les médias régionaux pour évoquer cet anniversaire, et revient sur ce qui s'est passé sur le territoire suite au projet. Que dit-il ?</i></p> 	<p>Sobriété: 10 ans après, retour sur le projet de rénovation d'une ferme en pisé en crèche avec espace intergénérationnel mutualisé.</p> <p><i>Cela avait fait réagir à l'époque : pour favoriser la sobriété, nous avons décidé d'autoriser l'accès au jardin à l'ensemble de la population. Nous avons aussi choisi de permettre aux associations d'accéder aux espaces communs en soirée. Et nous avons voulu favoriser les mobilités douces en autorisant l'accès aux voitures uniquement en covoiturage et en laissant davantage de place aux arceaux vélos. L'idée est également venue de créer un espace dédié au stationnement des poussettes.</i></p> <p><i>Au début, tout n'était pas si simple, du fait de la mutualisation des espaces extérieurs notamment, qui ne faisait pas consensus auprès des parents. Idem pour la limitation de l'accès aux voitures et il a fallu trouver le personnel compétent pour le maraîchage et l'entretien du potager, alors même que nous étions en pleine crise de l'emploi !</i></p> <p><i>Finalement, le bilan pour le territoire est très positif. Ce projet pilote a essaimé dans tout le pays. C'est un projet qui bénéficie à l'ensemble de la population : parents, enfants, personnes âgées, associations, habitants du quartier, etc. Il a permis de créer de nouveaux emplois grâce au potager et à l'ouverture de l'espace ressourcerie dans lequel s'effectue du troc de matériel dédié à la petite enfance. Ce projet a également permis de renforcer le lien social existant grâce aux nouveaux espaces mutualisés.</i></p>

Atelier 2 – Sobriétisation des projets – Table 4

Temps 1 – Choix et caractérisation du projet à "sobriétiser"

>> Rénovation d'une salle de spectacle située dans le centre d'une commune périurbaine de Lyon

- Le bâtiment : construit dans les années 1970, comporte plusieurs salles, une régie, quelques bureaux occupés par le service culture, des loges, un bar... Encore jamais rénové et non climatisé, cet équipement est peu confortable l'été/l'hiver et son exploitation est coûteuse, surtout avec ses horaires d'ouverture à la fois irréguliers et de grande amplitude
- Les usages : spectacles grand public dans les salles ; événements organisés par les associations locales et les particuliers qui peuvent privatiser des espaces (ex : mariage, thé dansant, meeting politique,...)
- Les acteurs : les élus, les services techniques, le service culture et la mission transition écologique de la Ville, les agents d'entretien ; les artistes, le monde du spectacle ; le public ; le gestionnaire pour l'énergie...
- Les impacts physiques du projet : réduction des dépenses d'exploitation, amélioration du confort des usagers
- Les impacts socio-économiques : donne du travail aux entreprises du BTP, aide au développement de filières (matériaux bio-sourcés, chaufferies bois, photovoltaïque, méthanisation...) ; renforce l'attractivité et la fréquentation de l'équipement et du territoire

Temps 2 – Plongée dans le scénario frugal de l'ADEME, questionnement du projet initial

- Caractéristiques macro : dans ce scénario 2050, la sobriété est de mise, les émissions de carbone et de CO2 ont nettement chuté, ce qui a des conséquences très positives, sur la qualité de l'air par exemple, les modes de déplacement ont profondément évolué
- Problématiques qui (re)questionnent le projet : on interroge l'**impact environnemental** des spectacles et de l'événementiel (dépenses énergétiques avec le son et la lumière, matériaux pour les décors...), on tente de le réduire au maximum (location du matériel, réutilisation des décors réalisés, recyclage et réemploi) ; on cherche le plus de **modularité** possible dans les équipements (culturels), pour soutenir une **diversité d'usages** et faire des **économies d'exploitation** ; les politiques territoriales s'inscrivent dans une logique de **mutualisation** et d'**optimisation**, on doit décider des équipements qu'on ouvre et qu'on ferme, des **publics** qu'ils drainent (et comment)...
- Aspects indésirables du scénario : on pourrait abandonner le projet de rénovation de la salle de spectacle car trop coûteux/dispensieux en ressources, pas prioritaire ; si le projet est maintenu, la sobriété généralisée pourrait nuire à la qualité des spectacles proposés et limiter l'**accès de tous à la culture** : comment proposer/maintenir des prix bas pour les spectacles alors qu'il faut amortir les investissements faits pour rénover l'équipement ?

Temps 3 – Révision du projet à l'aune de la sobriété

- Justification : projet maintenu à condition de fermer/changer la vocation d'autres équipements culturels autour (plan intercommunal), moins performants/avantageux ; d'être en capacité de satisfaire une **diversité d'usagers et publics**, à une échelle territoriale élargie ; d'être **aisément accessible via des modes actifs et peu polluants** (vélo, marche, transports en commun) depuis les communes environnantes, même assez éloignées
- Environnement de l'équipement : végétalisation de l'ancien parking qui jouxtait la salle pour en faire un théâtre de verdure (et lutter contre les îlots de chaleur urbains), installation d'arceaux pour stationner les vélos ; Parkings relais dans les communes environnantes et liaisons cyclables pour se rendre à la salle/dans le centre-ville
- Nouvel équipement : concentre des activités et usages qui quittent d'autres lieux ; au-delà de la grande salle, certains espaces, modulables, sont mutualisés et reçoivent scolaires, associations, (télé)travailleurs, grand public, etc. selon les heures/moments dans la semaine ; **performance énergétique** (retrait des grands vitrages, installation de panneaux photovoltaïques, autoconsommation, monitoring/gestion technique...) ; les artistes peuvent dormir et travailler sur place (résidences), coordination entre les directeurs artistiques pour organiser des tournées sur le territoire, lieu de création pour développer "l'aller vers", des spectacles se donnant dans l'espace public, les quartiers... (inversion du paradigme).